



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-86

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2 – Délibération du SIAH concernant la demande d'affiliation volontaire de l'Établissement Public
YVELINES / HAUTS-DE-SEINE au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande
Couronne d'ÎLE-DE-FRANCE**

Date de la convocation : le 30 novembre 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE – Commune de LE THILLAY

Présents : 47

Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), Claude ROUYER et Michel RUDANT (Commune d'Attainville), Jean-Claude LAINÉ et Gilles MENAT (commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX (Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Commune de Montmorency), Joséphine DELMOTTE (Commune de Chennevières-Lès-Louvres), Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), Marcel BOYER et Evelyne JUMELLE (Commune d'Écouen), Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiais-lès-Louvres), Jean-Robert POLLET et Louis LE PIERRE (Commune d'Ézanville), Luc VILLERMIN et Roland PY (Commune de Fontenay-en-Parisis), Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérald VERGET (Commune de Louvres), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), Geneviève RAISIN et Bernard LARIDAN (Commune de Montsault), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 2

Bruno REGAERT (Commune de Vaud'Herland), à Gérard SAINTE-BEUVE (Commune de Le Thillay),
Mathieu DOMAN (Commune d'Arnouville), à Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville).

Présents sans droit de vote : 0

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2 – Délibération du SIAH concernant la demande d'affiliation volontaire de l'Établissement Public YVELINES / HAUTS-DE-SEINE au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne d'ÎLE-DE-FRANCE

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région Île-de-France a été saisi d'une demande d'affiliation volontaire émanant de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine, par courrier, reçu en date du 20 octobre 2016.

En application des dispositions de l'article 30 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion et de l'article 15 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, cette demande doit préalablement à sa prise d'effet, être soumise à l'ensemble des collectivités et établissements affiliés, qui disposent d'un délai de deux mois à compter du présent courrier (20/10/2016) pour faire part de leur opposition éventuelle à cette affiliation.

Pour rappel, dans le cadre de ses missions, le CIG Grande Couronne accompagne au quotidien plus de 1000 collectivités territoriales et établissements publics dans le domaine de la gestion des ressources humaines, avec la gestion des carrières, de la paye, des retraites notamment. Au fur et à mesure des besoins exprimés par les collectivités, le CIG a développé des missions d'expertise et de conseil dans une grande variété de domaines de la gestion locale (finances, urbanisme, informatique, archives,...).

Le Président du CIG Grande Couronne considère que cette nouvelle adhésion, si elle est acceptée, s'inscrira dans la démarche de mutualisation des outils de gestion des ressources humaines et confirmera donc la confiance accordée aux Centres de Gestion.

CECI EXPOSÉ

Après avoir entendu le rapport de Guy MESSAGER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 15,

Vu les dispositions de l'article 30 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985,

Vu l'exposé du Président,

Vu le courrier de l'Établissement Public Yvelines / Hauts-de-Seine portant volonté d'adhésion au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France,

Considérant la nécessité de l'avis de l'assemblée délibérante,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1 – Accepte la demande d'affiliation volontaire émanant de l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine,

2 – Et autorise le Président à signer tous les actes relatifs à cette demande d'affiliation volontaire.

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 14 décembre 2016

Guy MESSENGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de LOUVRES.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.